Nations Unies

S/PV.7824



# Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

*Provisoire*

**7824e** séance

Vendredi 2 décembre 2016, à 11 heures

New York

---

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Oyarzun Marchesi | (Espagne) |
| *Membres* : | Angola | M. Lucas |
| | Chine | M. Shen Bo |
| | Égypte | M. Aboulatta |
| | États-Unis d’Amérique | Mme Coleman |
| | Fédération de Russie | M. Iliichev |
| | France | M. Lamek |
| | Japon | M. Okamura |
| | Malaisie | Mme Adnin |
| | Nouvelle-Zélande | M. Taula |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord | M. Wilson |
| | Sénégal | M. Ciss |
| | Ukraine | M. Fesko |
| | Uruguay | Mme Carrión |
| | Venezuela (République bolivarienne du) | M. Méndez Graterol |

## Ordre du jour

La situation au Libéria

Rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2016/968)

---



16-41113 (F)






*La séance est ouverte à 11 h 5.*

**Expression de remerciements au Président sortant**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Étant donné que c'est la première séance publique du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Fodé Seck, Représentant permanent de la République du Sénégal, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de novembre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Seck et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation au Libéria**

**Rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2016/968)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Libéria à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Per Thöresson, Représentant permanent adjoint de la Suède, qui représente le Vice-Président de la Commission de consolidation de la paix, et M^me^ Victoria Wollie, Coordonnatrice nationale du West Africa Network for Peacebuilding – Women in Peacebuilding Network au Libéria.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/968, qui contient le rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria.

Je donne la parole à M. Ladsous.

**M. Ladsous** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité le rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) (S/2016/968). Je tiens tout d'abord à exprimer ma vive reconnaissance pour l'appui fourni de longue date par le Conseil au Libéria, en particulier au moyen du déploiement de la MINUL.

Comme les membres le savent, l'évaluation stratégique du Libéria est la troisième et dernière des évaluations que nous avons effectuées cette année en Afrique de l'Ouest, et, collectivement, ces trois évaluations ont abouti à ce qui est, selon moi, une reconfiguration de la présence du maintien de la paix dans cette région. Ainsi que le rapport l'indique, l'environnement politique au Libéria est dominé par les préparatifs des élections présidentielle et législatives prévues pour octobre 2017. Cela devrait conduire à l'investiture du prochain Président en janvier 2018, ce qui constituera un jalon historique pour la démocratie au Libéria. Des élections menées à bon terme et dans la paix et une passation des pouvoirs dans les mêmes conditions après les élections seront cruciales pour garantir la stabilité du Libéria. En conséquence, ce qui se passera l'année prochaine sera capital. Cela démontrera si les fondements de la paix que nous posons depuis la fin du conflit il y a 13 ans sont suffisamment solides pour être pérennisés. Il incombe au peuple et au Gouvernement libériens, avec le soutien de leurs partenaires, de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient d'ores et déjà mises en place pour assurer des élections libres, légitimes, transparentes et crédibles, dont les résultats seront acceptés par tous.

Quelques faits nouveaux prometteurs sont survenus sur le plan politique depuis le mois de septembre, lorsque nous avons effectué l'évaluation qui a servi de base au rapport du Secrétaire général. À l'époque, l'impasse au sein de la Chambre des représentants avait paralysé l'exécution du programme législatif, notamment des réformes essentielles pour pérenniser la paix. Cependant, le 5 octobre, la Chambre des représentants a élu un nouveau Président, qui a annoncé qu'il allait se concentrer sur l'amélioration des relations et de la coordination avec le Gouvernement, afin de faire progresser le programme de développement.

Le 8 novembre, le corps législatif a commencé une session extraordinaire d'un mois, pendant la période de vacances parlementaires, afin de faire avancer le travail sur des dispositions législatives vitales. Par exemple, le Parlement a adopté le projet de loi sur l'office foncier et a ratifié 32 protocoles et conventions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, dont

un texte sur la démocratie et la bonne gouvernance. Le Parlement a également examiné des amendements constitutionnels présentés il y a plus d'un an par la Présidente, ainsi qu'un train de mesures législatives sur la réforme foncière, les cadres économique et financier et la lutte contre le terrorisme. Cela est, selon moi, une preuve de l'attachement des représentants élus à produire des résultats pour l'électorat. Nous attendons avec intérêt de pouvoir constater des progrès concrets supplémentaires dans le programme législatif.

En outre, un réalignement s'est produit parmi les partis politiques. Le mois dernier, trois grands partis d'opposition se sont rassemblés et ont formé la Coalition pour le changement démocratique afin de défier le Parti de l'unité lors des élections en octobre de l'année prochaine.

En bref, le Libéria reste stable. Comme le Conseil le sait, la transition dans le domaine de la sécurité a pris fin en juin et, depuis, il n'y a pas eu d'incident grave nécessitant l'intervention de la MINUL. De fait, aucun incident de ce type justifiant l'intervention armée de la MINUL n'a été relevé durant toute l'année en cours. Notre équipe d'évaluation, dirigée par mon collègue M. El-Ghassim Wane, a été particulièrement impressionnée par le dévouement et la détermination des forces de sécurité nationale. Il y a bien entendu de sérieuses contraintes concernant le financement, la logistique et le matériel de base mais, malgré cela, ces femmes et ces hommes ont démontré qu'ils étaient déterminés à assumer leurs responsabilités souveraines de protéger leur population et d'assurer la sécurité de l'État.

Les services de sécurité continuent de se renforcer – la Police nationale libérienne a augmenté ses effectifs depuis que l'évaluation a été réalisée, et l'Office de lutte contre la drogue a mené des opérations importantes en partenariat avec INTERPOL. Une nouvelle législation a été adoptée pour la police nationale et les services de l'immigration qui, si elle est appliquée, contribuera au renforcement d'institutions professionnelles chargées du maintien de l'ordre avec de solides mécanismes de tutelle de la société civile pour protéger la population contre toute atteinte à ses droits. Mais, bien entendu, le problème est toujours de préserver les acquis et cela exigera des investissements soutenus et accrus dans les services de sécurité et des améliorations analogues dans les secteurs judiciaire et pénitentiaire.

Durant la dernière année du gouvernement actuel, le Gouvernement libérien a de nombreuses priorités pour veiller à transmettre au prochain gouvernement un pays qui sera véritablement sur la voie de la transformation. De nombreuses réformes politiques et institutionnelles doivent encore être adoptées et mises en œuvre; les institutions chargées de la sécurité et de la défense doivent être constamment renforcées; des mécanismes de tutelle démocratiques doivent être mis en place et dotés des moyens nécessaires pour remplir leur rôle avec efficacité; une institution des droits de l'homme ayant un vaste mandat nécessitant des capacités et des ressources suffisantes pour exécuter ce mandat doit être mise en place; et, bien entendu, les citoyens continuent d'attendre du Gouvernement qu'il assure les services les plus essentiels. N'oublions pas qu'un processus électoral majeur approche et qu'il nécessitera des ressources considérables.

Tout bien pesé, toutes ces priorités, et d'autres, doivent être mises en œuvre mais nous savons tous que la marge de manœuvre budgétaire est limitée. Le budget national s'élève à environ 600 millions de dollars, dont 87 % sont de fait affectés aux dépenses courantes. Nous savons qu'il s'agit d'un environnement marqué par une austérité totale et que les prévisions de croissance économique sont, avouons-le, négligeables. Depuis la publication du rapport, le Gouvernement a donné pour instruction à tous les ministères, organismes et institutions de trouver un moyen de réduire de 5 % supplémentaires leur budget approuvé.

Il y a deux ans, le Conseil a fixé une échéance pour le transfert de toutes les responsabilités en matière de sécurité de la MINUL aux institutions nationales. Le Conseil a ainsi montré de manière frappante qu'il ne doutait pas que le pays était venu à bout de l'instabilité et de la dépendance du passé. Ce n'était pas une tâche facile s'agissant d'un pays fragile qui sortait à peine à l'époque des effets destructeurs de l'Ebola, que le Conseil a considéré comme une menace à la paix et à la stabilité internationales. Cependant, il faut dire que les institutions libériennes ont relevé le défi et l'échéance du 30 juin relative à la fin de la transition a été respectée.

Après une évaluation minutieuse des progrès accomplis et des difficultés qui continuent d'être rencontrées, le rapport spécial présente trois options envisageables concernant l'avenir de la MINUL, en tenant compte des paramètres définis par le Conseil, à savoir la situation en matière de sécurité dans le pays et la capacité génér ale des institutions nationales à

maintenir la stabilité. Ces options sont les suivantes : premièrement, le retrait de la Mission des Nations Unies au Libéria et la création d'une mission de maintien de la paix pour lui succéder; deuxièmement, le statu quo; et, troisièmement, la poursuite du retrait progressif de la MINUL.

Quelle que soit la décision du Conseil, nous considérons qu'il serait important que le Conseil reste saisi de la situation au Libéria durant la mise en place du prochain gouvernement. Nous collaborerons étroitement avec ce gouvernement pour formuler des recommandations sur l'avenir de l'engagement des Nations Unies après juin 2018. Tout au long des 18 prochains mois, il sera nécessaire de conserver une mission en mesure de proposer de bons offices solides et un appui politique, d'encadrer les institutions chargées de la sécurité et du maintien de l'ordre, ainsi que de surveiller la situation relative aux droits de l'homme et le renforcement des capacités. Même si nous avons pleinement confiance en la capacité des services de sécurité nationaux, nous considérons qu'il est essentiel de conserver une certaine capacité d'apporter un soutien d'urgence au cas où la situation se détériorerait au point de remettre en cause la stabilité du pays.

Par conséquent, pour chacune des trois options présentées dans le rapport spécial du Secrétaire général, la force d'intervention rapide, qui se trouve actuellement à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, est un aspect décisif de notre planification des interventions d'urgence. Cette unité sera transférée à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali quand l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire sera terminée, en début d'année prochaine. Comme le Conseil le sait, cette unité est chargée de fournir un appui occasionnel au Libéria afin d'appuyer les interventions en première ligne des forces de sécurité et de défense libériennes. Le Conseil se souvient peut-être également qu'une partie de cette unité a été déployée en République centrafricaine l'année dernière, où elle a apporté un appui remarquable et essentiel pour les préparatifs de l'élection présidentielle dans le pays, ainsi que lors de la visite de Sa Sainteté le pape à Bangui.

L'équipe d'évaluation a également entendu l'appel lancé par des membres de la société civile libérienne, pour que nous analysions sérieusement nos échecs au Libéria afin que nous allions de l'avant sur la base d'une responsabilité mutuelle par l'élaboration d'un accord, comme nous l'avons fait à titre expérimental en République centrafricaine. Cet accord établirait un cadre de responsabilité mutuelle, qui renforcerait le partenariat et le dialogue futur entre le Gouvernement libérien et l'ONU.

Tout au long de son histoire, le Libéria a fait preuve d'une remarquable résilience et d'une très grande capacité de venir à bout d'épreuves apparemment insurmontables. Les Libériens ont souffert – et continuent de souffrir – des effets dévastateurs de plus d'un siècle d'exclusion systémique, de décennies de dysfonctionnement et de 14 années de guerres civiles successives et extrêmement violentes. Il n'y a pas si longtemps, ils ont dû faire face à la tragédie nationale de l'Ebola pendant plus d'un an. Et pourtant, le pays continue de surmonter les épreuves. Il doit poursuivre cette transformation positive.

Le peuple et le Gouvernement libériens doivent s'atteler à cette tâche essentielle qu'est l'édification de la nation – une nation unifiée et réconciliée, dotée d'un gouvernement responsable déterminé à lutter contre la corruption en son sein; une nation où tous les citoyens se partagent les avantages des ressources naturelles abondantes dont le Libéria est doté; une nation pleinement responsable de sa propre destinée, dotée d'institutions et d'un gouvernement qui fournissent à ses citoyens des garanties fondamentales de sécurité et de protection et des services essentiels.

De toute évidence, nous sommes dans la dernière phase du cycle de vie de la MINUL. Tant les Libériens que leurs partenaires gagneraient à clore ce cycle le plus rapidement possible pour que le Libéria puisse assumer pleinement ses responsabilités d'État souverain. Toutefois, précisément parce qu'il s'agit de la dernière ligne droite, cette phase doit être gérée avec délicatesse et prudence. Nous devons garder à l'esprit que le succès de la MINUL sera jugé non seulement à l'aune des résultats impressionnants obtenus en une période d'un peu moins de 13 ans, mais aussi à la façon dont la MINUL se retirera du Libéria et peut-être surtout à l'image que les Libériens garderont de la Mission après son retrait.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je prie tous les orateurs de bien vouloir limiter leurs interventions à cinq minutes au maximum afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. À cette fin, je voudrais saisir cette occasion pour rappeler aux orateurs que la présidence utilisera les voyants lumineux qui se trouvent sur les

microphones pour leur signaler qu'ils doivent conclure leur déclaration. Les délégations ayant de longues déclarations sont invitées à en distribuer le texte écrit et à en lire une version abrégée devant le Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Thöresson.

**M. Thöresson** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité au nom de la Commission de consolidation de la paix. Je tiens également à vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre.

Nous nous réunissons à un moment important, avant que le Conseil de sécurité ne se prononce sur l'avenir de la présence d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies au Libéria. Par conséquent, j'ai le grand plaisir de présenter au Conseil les conclusions et les recommandations adoptées à la suite d'une visite effectuée récemment au Libéria et d'un forum multipartite sur la pérennisation de la paix lors de la transition au Libéria, organisé par la Commission de consolidation de la paix et le Gouvernement libérien.

Cette visite avait pour objectif de déterminer les priorités en matière de consolidation de la paix pendant la transition et après le retrait de l'opération de maintien de la paix du pays et de compléter la mission d'évaluation stratégique menée par le Département des opérations de maintien de la paix. Le Président de la Commission a rencontré la Présidente du Libéria, plusieurs hauts représentants du Gouvernement et de la société civile, des responsables de l'ONU, des membres de la communauté internationale et des représentants des partis politiques. Le rapport établi à la suite de cette visite a été communiqué au Conseil de sécurité.

Deux questions principales ont guidé les discussions menées à Monrovia. Premièrement, que faut-il faire pour s'attaquer aux causes profondes persistantes du conflit au Libéria? Deuxièmement, quelle forme prendra l'appui de la communauté internationale après le départ de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)? Je voudrais mettre en exergue les principales conclusions.

Tout d'abord, même si personne ne semble penser qu'il existe un risque imminent de reprise de conflit au Libéria, tout le monde s'accorde à dire que les causes profondes du conflit au Libéria et les facteurs qui l'ont déclenché persistent et exigent une attention concertée. La réconciliation n'est pas encore une réalité, comme la Présidente elle-même l'a reconnu. Le pays n'a pas encore répondu aux griefs d'une large majorité marginalisée de la population et il faut reprendre les efforts visant à mettre en œuvre de la feuille de route pour la réconciliation nationale.

Il faut un leadership politique robuste pour parvenir à une réconciliation complète et globale au Libéria. À ce propos, un point a été mis en exergue lors du forum multipartite, à savoir qu'il faut forger une identité nationale commune. En d'autres mots, la réconciliation au Libéria ne se limite pas à tourner la page des événements survenus pendant la guerre civile. Pour renforcer la cohésion sociale, il faut s'attaquer aux inégalités historiques et à l'accès inégal aux ressources et au pouvoir. Cela, à son tour, suppose d'étendre l'autorité de l'État au-delà de Monrovia, de fournir des services sociaux de base aux communautés rurales, d'établir une relation forte entre l'État et les citoyens et de renforcer la confiance dans les institutions de sécurité.

Nous notons avec satisfaction que des progrès ont été réalisés s'agissant d'effectuer des réformes législatives essentielles pour la consolidation de la paix et l'édification de l'État, notamment en matière de droits fonciers, de décentralisation et de gouvernance. Toutefois, même si des avancées ont été enregistrées sur le plan législatif, certains règlements n'ont pas encore été adoptés. Nous devons continuer à accorder une attention soutenue à cette question. L'adoption de la loi sur les droits fonciers permettra non seulement de régler des problèmes importants liés aux droits de propriété, mais contribuera également à la réforme du secteur agricole au Libéria, qui est loin de réaliser son potentiel. Il faut que le Gouvernement donne l'impulsion pour mettre en œuvre ces réformes structurelles, car il s'agit de mesures de prévention essentielles à l'approche des élections. Un autre message qui est ressorti du forum est que des lacunes importantes subsistent en ce qui concerne les capacités institutionnelles. L'état de droit demeure faible et l'accès à la justice demeure problématique.

Le grand nombre des jeunes marginalisés représente un véritable facteur de risque. La création d'emplois en faveur des jeunes, la mobilisation des jeunes et la mise en place de véritables mécanismes de participation revêtent encore plus d'importance à la veille des élections. Il faut apporter un appui adéquat pour que les jeunes puissent jouer un rôle actif dans la consolidation de la paix.

Cela m'amène à une autre question importante qui a fait l'objet de discussions durant la visite de

la Commission de consolidation de la paix, à savoir les élections présidentielle et législatives prévues en octobre 2017. Nos interlocuteurs ont indiqué qu'il s'agissait d'un moment décisif pour le Libéria. Ce sera en effet le premier transfert démocratique du pouvoir d'un président en vie à un autre depuis que le pays est devenu une république. Le bon déroulement des élections et une transition pacifique permettraient de renforcer davantage la démocratie et la bonne gouvernance.

Comme c'est souvent le cas, des tensions risquent d'apparaître pendant la période des élections. Il y a plus de 20 candidats à la présidence. Il faut donner la priorité et apporter un appui aux efforts déployés pour établir rapidement des mécanismes robustes de règlement des différends, élaborer des codes de conduite conjoints et gérer le second tour des élections. Nous croyons comprendre que la MINUL participe activement à ces efforts, en collaboration avec la Commission électorale nationale, en apportant un appui considérable. Les autres priorités en vue d'assurer le bon déroulement des élections sont l'éducation civique, les activités de sensibilisation et les programmes de communication au profit d'une population largement marginalisée. Il faut accorder une attention particulière à la participation active des femmes. Plusieurs interlocuteurs à Monrovia ont indiqué qu'il serait prématuré de retirer la Mission de maintien de la paix avant les éléctions. Même une présence réduite, constituée d'effectifs de police, pourrait jouer un rôle important.

Il faut impérativement tenir compte de la situation socioéconomique actuelle, dans ce contexte des élections et de la transition. Comme nous l'avons entendu, l'économie est sous pression, en raison des conséquences de l'épidémie d'Ebola et de la chute des prix du minerai de fer et du caoutchouc. Le taux de croissance économique n'a pas augmenté au cours des trois dernières années et ne sera que de – 0,5 % en 2016 selon les estimations du Fonds monétaire international. Cela signifie que l'administration actuelle a une marge de manœuvre limitée sur le plan budgétaire pour entreprendre des réformes essentielles dans le domaine de la consolidation de la paix. La croissance économique est tributaire de la diversification de l'économie, mais celle-ci repose sur des bases fragiles. L'économie est confrontée à des défis de taille tels que la baisse des recettes publiques, le recours excessif aux concessions, l'exclusion sociale dans la structure de gouvernance et la nécessité de mener des réformes structurelles pour améliorer les conditions de l'activité commerciale. Au cours de cette visite, des statistiques alarmantes relatives à l'éducation nous ont été présentées : 63 % des enfants libériens ne sont pas scolarisés. Il s'agit bien sûr d'un problème grave à l'heure actuelle, mais qui a également des implications réelles pour l'avenir, ainsi que pour l'instauration d'une paix durable.

Alors, où en sommes-nous? L'année 2017, au cours de laquelle se tiendront des élections décisives, sera très importante pour le Libéria. Les causes profondes du conflit n'ont pas été éliminées. Après le départ des Casques bleus, il subsistera des tâches non accomplies dans le domaine de la consolidation de la paix, dont certaines visent à remédier aux causes profondes persistantes du conflit au Libéria et exigent un appui international soutenu. Il faudra tenir compte de ces facteurs à l'heure de décider de l'avenir de la présence de l'ONU au-delà de décembre 2016. Après avoir investi massivement dans la MINUL pendant 13 ans, il faudra procéder à un retrait responsable et prudent, pour préserver les acquis et les réalisations enregistrés et permettre au Libéria de s'engager fermement et dans la stabilité sur la voie de la consolidation de la paix. Les responsables de l'ONU à Monrovia continuent de jouer un rôle clef. Il serait utile qu'ils continuent de prodiguer leurs bons offices durant la période où le risque de tensions sera élevé avant et pendant les élections prévues l'année prochaine.

Enfin, il est crucial de maintenir l'attention internationale sur le Libéria en cette période critique. Dans un premier temps, il faudra veiller à ce que le personnel des Nations Unies présent sur le terrain dispose des moyens et des ressources adéquats pour continuer de fournir l'appui nécessaire à la consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix encourage donc l'ensemble du système des Nations Unies à intensifier une planification concertée stratégique, et elle se réjouit de participer à un dialogue régulier avec les parties prenantes en vue de suivre l'évolution de la situation et de continuer de fournir un appui.

De son côté, la Commission se tient prête à continuer d'accompagner le processus politique en maintenant l'attention internationale sur le Libéria, au cas où celui-ci serait retiré du programme de travail du Conseil de sécurité, et en apportant son aide en mettant l'accent sur les lacunes. La Commission de consolidation de la paix est déterminée à apporter des contributions substantielles aux délibérations du Conseil, et ceux d'entre nous qui sont à la fois membres du Conseil et de la Commission s'emploieront à renforcer leur rôle de consultants et de liens entre les deux organes. La

Commission s'emploiera également à faire connaître l'importance que revêt la poursuite des réformes essentielles à l'édification de l'État et à la réalisation d'une paix durable au Libéria.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Thöresson de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Wollie.

**M^me^ Wollie** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité au nom des femmes et des organisations de femmes libériennes. Je remercie en particulier l'Ambassadeur de l'Espagne, non seulement d'avoir ouvert cet espace aux voix de la société civile, mais également du rôle de chef de file qu'a joué l'Espagne au Conseil de sécurité sur le thème des femmes et de la paix et la sécurité au cours des deux dernières années.

Le Libéria se trouve à un tournant alors que la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) poursuit son retrait. Ce processus coïncide avec les processus électoraux à venir en 2017. La MINUL a joué un rôle majeur dans les élections de 2005 et 2011, fournissant jusqu'à 70 % de l'appui logistique et sécuritaire sous diverses formes, notamment le transport aérien d'urnes lorsqu'il n'y avait pas d'accès par voie terrestre et le renforcement de la sécurité.

Je prends la parole au Conseil aujourd'hui pour exprimer les craintes des femmes libériennes face aux problèmes logistiques et sécuritaires que pourrait poser l'absence de la MINUL, que des politiciens sans scrupules pourraient exploiter pour remettre en cause la crédibilité des élections et déclencher ainsi une violence inutile. Au nom des femmes libériennes, j'appelle le Conseil de sécurité à prendre ces préoccupations en compte dans le cadre de ses concertations sur la présence future de l'ONU au Libéria, en particulier dans l'optique des élections de 2017 et de la période postélectorale.

Une autre préoccupation majeure de sécurité concernant les femmes et les filles est la prolifération de drogues illicites dans le pays, qui touche particulièrement les jeunes et les ex-combattants. Un grand nombre de jeunes sont impliqués dans diverses formes de criminalité telles que la violence sexuelle et sexiste, les vols à main armée et la violence en bandes organisées. Cela pose une grave menace sécuritaire alors que la MINUL est en train de se retirer. Il faut appuyer une mobilisation nationale efficace en vue de régler ces problèmes, du renforcement des capacités de maintien de l'ordre à l'amélioration des programmes de traitement et de désintoxication. Ces mesures contribueront à consolider la paix.

Alors que la communauté internationale se prépare à aider le Libéria à organiser les élections présidentielle et législatives, il convient de rappeler que la représentation des femmes au Parlement national et dans les districts locaux est très faible. Si l'absence d'incidents de sécurité majeurs prouve que la MINUL a accompli sa mission et peut se retirer, il convient également de rappeler que la violence sexuelle et sexiste reste le crime le plus souvent signalé aux forces de police. Comme le note le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/968), moins de 4 % des auteurs présumés des plus de 1 500 viols recensés en 2014 et 2015 ont été condamnés, cette situation ne s'étant pas améliorée en 2016.

Au Libéria, les femmes et les filles sont victimes de pratiques traditionnelles néfastes, telles que la mutilation génitale féminine, le mariage et les enlèvements d'enfants et l'initiation forcée dans des sociétés secrètes. Si nous espérons réaliser les objectifs de développement durable, nous devons nous rappeler que moins de 9 % des filles libériennes achèvent leur éducation secondaire, et ce en partie parce qu'elles sont exposées à un niveau alarmant de violence, d'agression et d'exploitation dans les écoles.

Les femmes libériennes ont besoin que la Commission de consolidation de la paix comble toutes les lacunes que pourrait laisser le départ de la Mission de maintien de la paix. Ces dernières années, le Fonds pour la consolidation de la paix a investi dans les activités d'organisations de femmes libériennes. Grâce à son appui, des huttes de la paix dirigées par des femmes offrent un espace sûr aux femmes et contribuent à régler des conflits locaux depuis des années. Nous espérons que ce type d'appui sera renforcé afin que les femmes puissent participer à la tenue d'élections pacifiques et contribuer à renforcer la réconciliation nationale, l'état de droit et le secteur de la sécurité, et à gérer les ressources naturelles de manière équitable. Ce sont des investissements de ce type qui permettront au Libéria de continuer à consolider la paix.

Avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix, les femmes libériennes se sont résolues, au fil des ans, à se battre pour leurs droits et ont reçu des marques de solidarité telles que l'adoption d'une loi contre le viol, d'une loi contre la violence domestique et d'une loi de discrimination positive. Cette solidarité se retrouve

alors que des femmes libériennes sont en train de réviser le programme de 2005 et de mettre à jour le programme de 2017, dans lequel figurent des recommandations sur les questions qui revêtent de l'importance pour les femmes et les filles libériennes.

L'augmentation des financements en faveur des femmes et des organisations de femmes de la société civile optimisera le potentiel des femmes libériennes et renforcera l'efficacité des efforts que déploient la communauté internationale et le Gouvernement pour consolider la paix au Libéria. Des initiatives communautaires d'alerte rapide sans exclusive auxquelles participent les femmes en tant qu'observatrices de signes avant-coureurs renforceront la prévention des conflits au Libéria durant la période de transition et au-delà. Nous pouvons faire fond sur le Cadre stratégique de prévention des conflits de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui prévoit un mécanisme national d'alerte rapide et un mécanisme national d'intervention.

Une étude sans précédent qui a porté sur 70 pays durant une période de 40 ans a conclu que le moyen le plus efficace de réduire la violence contre les femmes était la force des organisations de femmes ou des mouvements de femmes dans les pays concernés. La communauté internationale a célébré, dans cette enceinte et dans beaucoup d'autres, la contribution héroïque des femmes libériennes à la cessation de la guerre civile, au désarmement des groupes armés, à la conduite d'élections pacifiques, à la prévention de la reprise du conflit et à l'élimination de l'épidémie meurtrière d'Ebola. Je représente ces femmes ici aujourd'hui. Je puis affirmer au Conseil qu'il n'existe d'hommage plus important aux femmes libériennes que leur partenariat de longue date avec la communauté internationale. J'espère que nous ne serons pas oubliées et que le Conseil continuera de se tenir à nos côtés. Si nous sommes fortes, la paix au Libéria le sera également.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie Mme Wollie de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Uruguay, qui souhaite faire une déclaration.

**Mme Carrión** (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay voudrait remercier le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, de son exposé, et le Département des opérations de maintien de la paix de l'évaluation stratégique menée au Libéria. Nous remercions aussi le représentant du Vice-Président de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que Mme Victoria Wollie.

L'Uruguay s'inquiète de la situation au Libéria, non seulement la situation actuelle mais également ce qui pourrait advenir étant donné les taux importants d'abandon scolaire et de chômage des jeunes, la faiblesse des appareils de l'État et la crise économique, qui sont tous des séquelles héritées du passé.

Les résultats de l'évaluation stratégique nous offrent un éventail d'options concernant l'avenir de la présence de la Mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL). Toutefois, nous savons que les défis auxquels se heurte aujourd'hui le Libéria vont probablement persister et survivre à la MINUL ou à la présence des Nations Unies qui lui succédera tôt ou tard. De ce fait, nous pensons que le Gouvernement et le peuple libériens doivent axer leurs efforts sur la création des moyens qui leur donneront les meilleures chances à long terme de renforcer leurs capacités propres et de sortir de cette situation de dépendance.

Indépendamment de cela, la tenue d'élections présidentielle et législatives le mois d'octobre prochain constituera un évènement fondamental, et la communauté internationale doit être très attentive à ce processus et fournir un appui au peuple libérien. Dans ce contexte, l'Uruguay pense qu'il est nécessaire de maintenir la présence de la MINUL au moins jusqu'à ce que les élections aient eu lieu. La Mission devrait conserver une structure lui permettant d'intervenir au cas où la situation viendrait à se détériorer. C'est pourquoi, par exemple, nous pencherions plutôt pour l'option 3, mais à condition qu'elle soit précédée d'un examen par les membres du Conseil, fondé sur l'évaluation pertinente du Secrétariat, afin de concevoir une présence qui contribuera à la consolidation de la paix dans le pays et à la défense et la protection des droits de l'homme, et qui pourra, le cas échéant, intervenir en cas de menace grave ou imminente de déstabilisation. Ce faisant, il importera que le Conseil continue de travailler en lien étroit avec l'Ambassadeur de la Suède en sa qualité de Président de la formation Libéria de la Commission pour la consolidation de la paix afin de garantir la mise en œuvre des résolutions adoptées récemment sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix.

Enfin, nous pensons qu'on ne peut instaurer et maintenir la paix au Libéria que par le renforcement de toutes les institutions garantes de la stabilité nationale, dans le cadre d'un processus réellement inclusif et pris en main au niveau national, qui s'attaque aux causes

profondes qui divisent la population et permette de parvenir à la réconciliation nationale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Libéria.

**M. Brown** (Libéria) (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de cette occasion qui m'est donnée de participer à la présente séance d'information.

Au fond, la question déterminante qui se pose concernant l'engagement actuel du Conseil est de savoir comment et, surtout, quand doit intervenir le passage d'une opération entièrement consacrée au maintien de paix à un autre type de présence afin que les progrès et succès que le Libéria a enregistrés au prix de tant de vies et de tant de sacrifices ne soient pas malencontreusement remis en cause, voire regrettablement réduits à néant. Pour ce qui est de la question importante du « comment », le Secrétaire général a recommandé un certain nombre de mesures pour définir ce que pourrait être le mandat de la mission appelée à succéder à la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Le Gouvernement libérien trouve ces mesures globalement positives. Quant à la question cruciale du « quand », le Gouvernement libérien propose une prorogation d'une année supplémentaire, une année de plus, seulement, pour poursuivre le retrait progressif, une année de plus pour permettre à nos institutions convalescentes et en pleine réforme de continuer à se remettre sur pied tandis que la MINUL se retire progressivement, une année de plus de présence de la MINUL qui, pour beaucoup de Libériens, est un gage de confiance qu'on nous aidera à atténuer, sinon à désamorcer, le risque bien réel de perturbations durant la période politique extrêmement délicate qui attend le pays, une simple année de plus pour continuer l'action concertée dans le cadre de ce qui est pour le Libéria un partenariat fructueux, afin de bien préparer le terrain à la mission qui succèdera à la MINUL et au gouvernement démocratiquement élu qui poursuivra ce partenariat constructif et fera fond sur les progrès déjà accomplis.

Nous comprenons les nombreuses inquiétudes que suscitent notre demande de prorogation, inquiétudes au sujet d'une dépendance accrue des institutions nationales vis-à-vis de la communauté internationale, inquiétudes quant à la possibilité d'une nouvelle demande de prorogation, inquiétudes quant au fait que les ressources alloués à la MINUL sont nécessaires ailleurs, notamment dans des endroits en proie à des troubles plus grands en Afrique et dans le monde. Ce sont là des inquiétudes tout à fait raisonnables.

L'effondrement de l'État libérien, qui a rendu nécessaire le déploiement de la MINUL, a aussi entraîné le pire effondrement de la capacité productive qu'un pays ait jamais connu depuis la Deuxième Guerre mondiale – effondrement qu'on estime à plus de 90 %. Rongées par le temps, les institutions nationales n'ont pas seulement été décapitées et rendues dysfonctionnelles ; elles ont été purement et simplement éviscérées. La confiance déjà chancelante de la population a alors totalement disparu, tout comme l'espoir en un avenir démocratique.

Bien entendu, nous avons parcouru un long chemin depuis, grâce au soutien constant des pays ici présents. Et malgré tout, nous entendons bien atteindre l'objectif d'une force de police de 8 000 hommes – contre 5 100 actuellement– pleinement déployée dans tout le pays et garantir l'attachement continu de la police, et de toutes les autres institutions chargées de la sécurité, à la formation du personnel, notamment en ce qui concerne ces éléments importants que sont la protection des droits de l'homme et l'amélioration des compétences professionnelles. Les près de 2 600 agents de l'immigration verront leurs rangs renforcés lorsque la construction, dans le nord du Libéria, d'un centre de formation pouvant accueillir 1 000 agents par an sera achevée. Et nous sommes fiers que notre armée soit de plus en plus professionnelle grâce en particulier à l'appui des États-Unis et d'autres gouvernements amis, ainsi qu'à l'encadrement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. L'accès à la justice, qui était inexistant dans beaucoup de régions du pays, est en train de s'améliorer. Nos institutions chargées de la sécurité se montrent de plus en plus prêtes à prendre le relais de la MINUL.

Pour le Libéria, avoir la MINUL, ce gage de confiance, à ses côtés pour encore une année supplémentaire dans cette dernière ligne droite est une garantie supplémentaire et une assurance inestimable, et cela complète l'objectif de la Mission qui est de maintenir la paix en séparant les belligérants mais, surtout, en transformant véritablement le Libéria d'un État failli en une démocratie prospère.

Certes, les ressources ne sont pas illimitées. Et certes, il est de plus en plus besoin des ressources mobilisées par la MINUL dans d'autres endroits de la planète, y compris sur le continent africain. Nous continuons d'examiner sérieusement la situation et de prendre les mesures qui s'imposent dans la limite de nos moyens pour ne plus dépendre de la MINUL. Mais il est vrai également que le manque de ressources ou le

besoin accru des ressources de la MINUL dans d'autres régions du monde nous oblige tous – le Gouvernement libérien et le Conseil de sécurité – à mener cette mission à bonne fin d'une manière qui ne nécessitera pas un retour au Conseil de sécurité ou qui ne donnera à ce dernier aucune raison de redéployer des ressources de maintien de la paix au Libéria dans un avenir prévisible. C'est pourquoi, les risques potentiels, en particulier ceux liés à la tenue d'élections sans précédent, auxquels ont fait allusion le rapport spécial du Secrétaire général (S/2016/968) et la Commission de consolidation de la paix, doivent être évités.

Quelle que soit la décision que prendra le Conseil, le fait est qu'aujourd'hui le Libéria est un pays en meilleur état–une nation plus pacifique et plus en sécurité. Nous comptons poursuivre sur cette voie. Encore une fois, nous remercions le Conseil de sécurité, les autres institutions des Nations Unies ainsi que nos nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux de leur appui sans faille. Nous savons que c'est grâce à leur précieux investissement dans la paix et la sécurité au Libéria que les Libériens sont aujourd'hui de plus en plus optimistes et animés toujours plus, à l'intérieur du pays comme au sein de la diaspora, par le désir et l'envie désormais réaliste d'être les artisans de leur avenir et les maîtres de leur destin. Nous savons que la longue tragédie de notre autodestruction nous a mis à genoux. Mais aucune nation n'a été aussi désireuse que nous de se relever.

Encore une fois, nous avons récemment subi les ravages de l'Ebola, et sommes actuellement aux prises avec des conditions économiques très difficiles. Mais il faut compter avec la nature libérienne résiliente — notre détermination à triompher des difficultés. Malgré tout, le relèvement du Libéria ne peut se permettre d'affronter un nouveau choc majeur. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de ne tenir aucun compte de la possibilité, si éloignée soit-elle, de voir nos efforts de relèvement actuels se heurter à de nouvelles difficultés. Une année, c'est tout ce qu'il nous faut pour écarter cette menace latente : une année supplémentaire, pour donner à une nouvelle Administration du Gouvernement libérien la sécurité dont elle a besoin pour poursuivre les processus de relèvement et de réforme sans subir le poids d'un sentiment d'insécurité dont il aurait hérité.

Nous sommes véritablement au terme d'un long parcours accompli ensemble, par l'intermédiaire de la MINUL. Nous savons que ce fut difficile, mais le jeu en valait la chandelle. Les esprits en sont sortis rassérénés, les espoirs ravivés, et un pays a été sauvé du précipice de sa propre autodestruction. Cela ne correspond peut-être pas précisément au mandat, mais personne ne peut nier que cette mission des Nations Unies est un succès. Donnons-lui à présent une sortie aussi durable, responsable et réussie que possible.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*